



AVIS DE DÉMOLITION

*Conformément à l'article 3.2.1 du Règlement sur les
demandes de démolition numéro 580-2023*

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Prenez avis que le comité constitué en vertu du *Règlement sur les demandes de démolition numéro 580-2023* est saisi de deux demandes de démolition pour les immeubles suivants :

- 7, rue Bussières, à Pont-Rouge, propriété de Gilles Paquin et Guylaine Deslandes
- 160, rang de l'Enfant-Jésus, à Pont-Rouge, propriété de Serge Trudel et Lise Boucher

Conformément à l'article 148.0.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi qu'à l'article 3.2.3 du *Règlement sur les demandes de démolition numéro 580-2023*, toute personne voulant s'opposer à la démolition de ces immeubles doit faire connaître, dans les dix (10) jours suivant l'affichage du présent avis, par écrit, son opposition motivée au Service du greffe, à l'attention de madame Nicole Richard, à savoir d'ici le **lundi 9 février 2026**, au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge.

Le comité de démolition analysera les oppositions reçues lors d'une séance publique le **mardi 17 février à 18 h 30**, à la salle 154 de la Place Saint-Louis, située au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge (entrer par la porte 9 située à l'arrière du bâtiment).

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 29^e JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN 2026.

La greffière adjointe,

Nicole Richard

Localisation du 7, rue Bussières

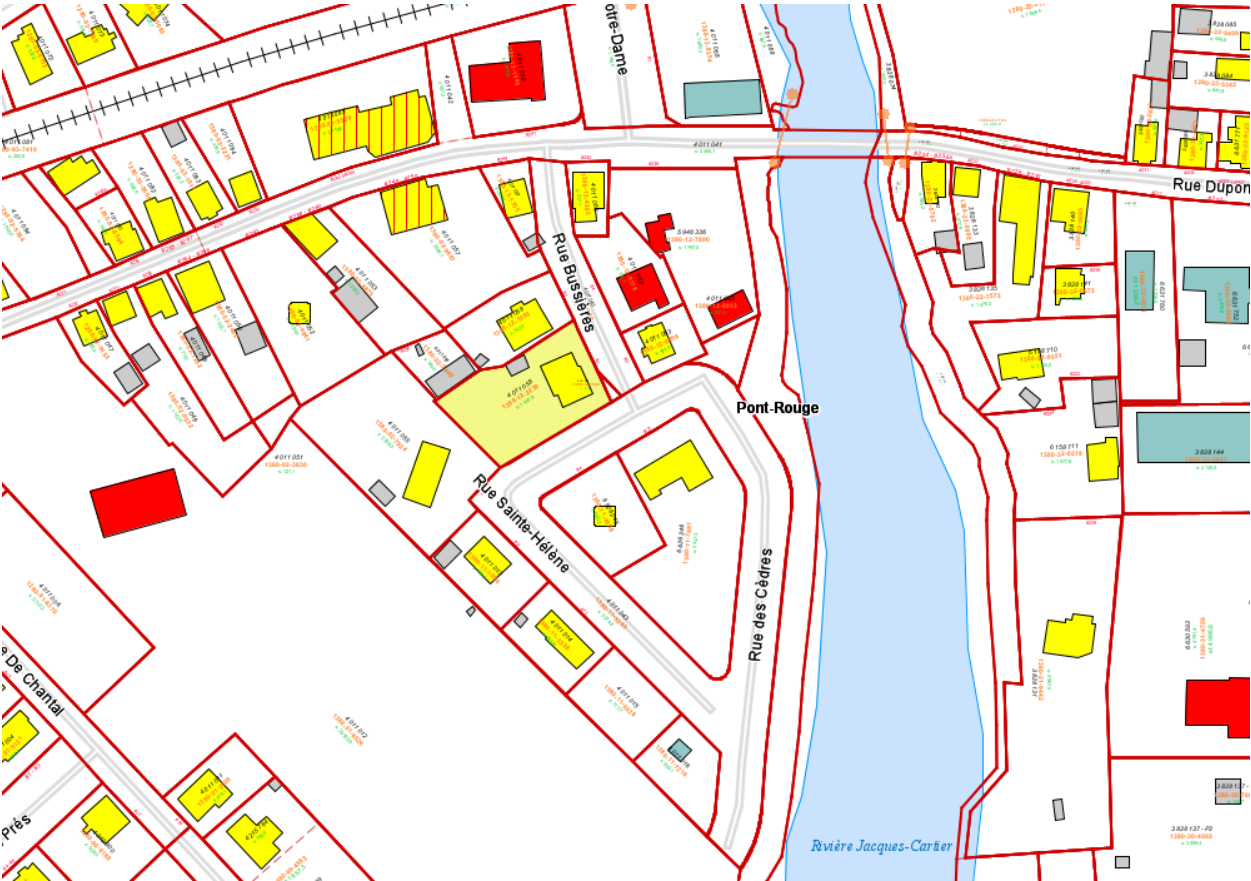


Photo du bâtiment principal



Date de la photo : 25 octobre 2025

A photograph of a single-story house with a stone exterior and a white porch, set against a backdrop of trees and a blue sky with clouds. A large evergreen tree is on the left, and a paved driveway is in the foreground.